QUALITÉ DES EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

Sites de baignade : objectifs réglementaires atteints mais ambition collective plus forte !

Le territoire de Cap Atlantique compte 39 sites de baignade officiels et déclarés lesquels les Agences Régionales de Santé (ARS) suivent la qualité des eaux.

L'objectif réglementaire de la directive baignade 2006/7/CE est atteint

Tous les sites de baignade sont au moins de qualité suffisante. **Mais les acteurs locaux veulent aller plus loin !** Les communes, Cap Atlantique et les ARS se sont fixé cet objectif : **100 % de sites de baignade en excellente qualité !**

Depuis, 7 sites qui ne sont pas encore en qualité excellente méritent une attention particulière :

- Poudrantais et Palandrin à Pénestin,
- Pont-Mahé et Pen Bé à Assérac.

D'autres sont très surveillés :

- Le Castouillet au Croisic,
- l'Anse de Toullain au Pouliguen.

Dans ce cadre, Cap Atlantique apporte une assistance technique aux communes.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80